

Département du Pas-de-Calais

MAIRIE DE GRENAVY

Arrondissement de Lens

Canton de Wingles

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance ordinaire du mardi 24 juin 2025
Nombre de conseillers en exercice : 27
Date de la convocation à la réunion : mercredi 18 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 24 juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des mariages sous la présidence de Madame Christelle BUISSETTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la réglementation en vigueur.

Présents : (22) Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Jacky COEUGNIET, Madame Cathie WASIKOWSKI, Monsieur Patrick MANIA, Madame Nathalie LEROY, Monsieur Jimmy ROUFFELAERS, Madame Carole BOUCHEZ, Madame Annie FOMBELLE, Monsieur Jean-Luc DELASSUS, Monsieur Jacques GRZES, Monsieur Vincent TENTELIER, Monsieur Fabien DEVILLE, Madame Danielle DUPONT, Madame Nathalie FELIX, Madame Magalie DEBARGE, Madame Mylène MATIFAT, Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Daniel DELENCLOS, Madame Mélanie TAHON, Monsieur Antoine IBBA, et Madame Daisy DUVEAU, Monsieur David LEFEBVRE

Excusés : (5) Madame Muriel KRAMARCZYK (a donné procuration à Monsieur Jean-Luc DELASSUS), Monsieur Bernard JOSIEN (a donné procuration à Madame Christelle BUISSETTE), Monsieur Gaston CHOQUENET (a donné procuration à Monsieur Jacky COEUGNIET), Madame Patricia SCHIRRU (a donné procuration à Madame Nathalie LEROY), Madame Sandrine RANSON (a donné procuration à Madame Cathie WASIKOWSKI)

Absents : (0)

Étaient absents excusés et non représentés : (0)

Étaient absents non représentés (0)

Monsieur Jacky COEUGNIET est élu secrétaire de séance.

2025-48 : Versement annuel d'une subvention au CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) est la structure communale qui anime une action générale de prévention et de développement social en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Chaque année, la Commune apporte une subvention d'équilibre à cet Etablissement Public.

Au vu des éléments financiers, il est proposé d'octroyer au CCAS une subvention de 60 000 euros qui contribuera au fonctionnement du service.

Envoyé en préfecture le 30/06/2025

Reçu en préfecture le 30/06/2025

Publié le 01/07/2025

ID : 062-216203869-20250626-D2025_48-DE

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver cette subvention d'équilibre et d'autoriser Madame la Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

Pour extrait conforme au Registre

La Maire,

Christelle BUISSETTE
Maire de GRENAY
30 juin 2025

Jacky COEUGNIE I

